



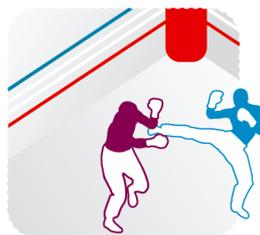
JE SUIS

JEUNE OFFICIEL

EN

SAVATE BOXE FRANCAISE

Programme 2012 / 2016



PRÉAMBULE

Ce mémento permet à l'élève du collège ou du lycée d'officier au sein des rencontres sportives, de s'engager dans la vie associative et ce, dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS).

La circulaire du 18 août 2010 incite à valoriser le jeune officiel par la remise d'un diplôme. Cette fonction contribue non seulement au développement de sa personne par les différentes responsabilités qu'il occupe, mais lui permet aussi d'acquérir des connaissances et des compétences valorisées au sein de l'UNSS.

Ainsi, devenir jeune officiel, c'est

- apprendre à faire des choix et s'y tenir,
- appréhender très vite une situation,
- mesurer les conséquences de ses actes,
- acquérir au cours de sa formation les connaissances et les compétences inhérentes aux différents rôles sociaux nécessaires aux exigences de l'activité (arbitre, juge, chronométrateur, starter, table de marque...),
- devenir responsable.

PRESENTATION DE L'ACTIVITE

La savate boxe-française

Définition :

Définition de la FFSBFDA : « La SBF est un sport de combat utilisant des mouvements de percussions appelés « coups » qui permettent de frapper avec les différentes surfaces des pieds et le devant des poings suivant des règles techniques précises et qui respectent un principe de base fixe et intangible »

Logique interne de l'assaut :

Forme d'opposition où le tireur a pour objectif de toucher de manière contrôlée le plus de fois son adversaire en étant touché le moins possible.

L'assaut est la forme de rencontre unique à l'Ecole.

Aspect culturel et historique :

La savate est l'essence des sports de combats français et les termes d'éthique, d'esthétisme, d'efficacité et d'éducation lui sont attribués.

L'origine de notre discipline date du XVIIIème siècle où il était fréquent de régler ses querelles à coups de pied, de poings et de bâton. Les coups de pied sont donc à l'origine de son appellation « savate ».

En 1838, Charles LECOUR étoffe la savate en l'associant aux combats de poings.*

En 1877, Charles CHARLEMONT publie le 1^{er} ouvrage qui codifie les coups et attitudes de la savate : « Traité de boxe française ».

La savate connaît son plein essor depuis la 2^{ème} partie du XXème siècle, et ne cesse de se développer.

De nouvelles formes de pratique, telles que la Savate Défense, l'Handisavate, la Savate Forme, apparaissent afin de répondre aux attentes du plus grand nombre et à l'évolution des pratiques sociales.

En 2013, la fédération française de Savate Boxe Française compte près de 47 000 licenciés.

SOMMAIRE

LE JEUNE OFFICIEL

1. S'ENGAGE A RESPECTER LA CHARTRE DE L'UNSS
2. DOIT CONNAITRE LES REGLES DE L'ACTIVITE
3. S'INVESTIT DANS LES DIFFERENTS ROLES LORS D'UNE MANIFESTATION
4. DOIT SATISFAIRE AUX EXIGENCES DE LA CERTIFICATION
5. DOIT VERIFIER SES CONNAISSANCES
6. ASSURE LE SUIVI DE SA FORMATION
7. PEUT PARFAIRE SA FORMATION EN CONSULTANT DES DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES

1. LE JEUNE OFFICIEL S'ENGAGE A RESPECTER LA CHARTRE DE L'UNSS

Sans arbitre, juge et chronométrateur, la rencontre ne peut exister. Ces rôles sont mis en exergue dans le bulletin officiel n°4 du 29 avril 2010 au travers de la compétence méthodologique et sociale n°1 « *Se préparer à l'effort, connaître ses limites, connaître et maîtriser les risques, se préserver des traumatismes, récupérer, apprécier les effets de l'activité physique sur soi* » ainsi que la compétence méthodologique et sociale N°2 visant à « *respecter les règles de vie collectives et assumer les différents rôles liés à l'activité : juger, arbitrer, aider, parer, observer, apprécier, entraîner...* »

➤ Le jeune officiel doit :

- Connaître le règlement l'activité,
- Etre objectif et impartial,
- Permettre le déroulement de la rencontre dans le respect de l'équité sportive,
- Connaître les différentes tâches liées à sa mission.

➤ Pour remplir sa mission, le jeune officiel doit à chaque journée de formation ou de compétition disposer de l'ensemble des documents nécessaires (licence UNSS, carte de jeune officiel, règlement de l'activité, passeport MAIF, ...) et du matériel nécessaire pour remplir sa fonction.

➤ Le jeune officiel UNSS doit s'engager à respecter les termes du serment ci-dessous :

« Au nom de tous les jeunes officiels, je promets que nous remplirons nos fonctions en toute impartialité, en respectant et suivant les règles qui les régissent, dans un esprit de sportivité »

2. LE JEUNE OFFICIEL DOIT CONNAITRE LES REGLES DE L'ACTIVITE

PRESENTATION

Ce petit mémento doit aider l'élève de Collège ou Lycée à arbitrer les rencontres de Savate Boxe-Française, en cours d'Education Physique et Sportive ou dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire.

Il fait un rappel du cadre réglementaire, des contraintes de jeu du tireur, des droits et devoirs de l'arbitre et des Juges, des modalités du bulletin de jugement.

« L'arbitre veille en permanence à la sécurité des tireurs »

« L'arbitre doit toujours veiller à ce que les gestes techniques utilisés en attaque, comme en défense, respectent le règlement et l'esprit de la Savate Boxe Française »

LE CADRE REGLEMENTAIRE D'UN AFFRONTMENT CODIFIE

Le règlement définit le cadre de la pratique. Le non-respect d'une règle est systématiquement sanctionné. Dans ce cadre, le boxeur peut exprimer sa boxe en toute liberté et sécurité. L'adhésion et le respect du règlement par tous les pratiquants permettent à chacun de découvrir les limites de son exploitation motrice.

1. L'enceinte

L'espace de pratique est un carré de 4.90 à 6 mètres de côtés, délimités par 3 ou 4 rangées de corde. Le ring dispose de quatre coins : un coin rouge pour le boxeur rouge, un coin bleu pour le boxeur bleu et deux coins blancs dit « neutres ».

2. Les reprises

Le chronométrateur donne le signal du début et de la fin des reprises en frappant dans le gong. Entre chaque reprise, les tireurs regagnent leurs coins respectifs pendant 1 minute. Les seconds (obligatoirement des élèves licenciés UNSS en tenue de sport) peuvent le conseiller pendant cette période. Les seconds ne doivent pas être plus que deux dans le coin du tireur et ne peuvent pas parler pendant la reprise.

La durée d'une rencontre varie en fonction du niveau dans lequel concourent les élèves :

- *Equipe établissement scolaire* :

Pour les poules : 2 x 1'15 avec 1' de récupération

Pour les finales : 3 x 1'30 avec 1' de récupération

- *Equipe excellence* :

Pour les poules : 2 x 1'30 avec 1' de récupération

Pour les finales : 3 x 1'30 avec 1' de récupération

3. Autorisations et interdictions en compétition

Les surfaces autorisées à être touchées ou frappées sont :

a) Pour les coups de pied :

- la face antérieure et les faces latérales de la tête,
- toutes les faces du tronc et les membres inférieurs.

b) Pour les coups de poing :

- la face antérieure et les faces latérales de la tête,
- la face antérieure et les faces latérales du tronc.

Les surfaces interdites à être touchées ou frappées sont :

a) Pour les coups de pied :

- le triangle génital,
- la nuque, l'arrière et le dessus de la tête,
- la poitrine pour les féminines.

b) Pour les coups de poing :

- Hommes : tous les coups donnés sous la ligne de la ceinture
- Femmes : tous les coups à la poitrine et sous la ligne de la ceinture.

Il est interdit de faire prédominer les enchaînements de coups de poings sur les autres types d'enchaînements : de coups de pieds, pieds-poings et poings-pieds.

Les fauchages et les balayages sont autorisés.

Il est interdit de poser les mains à terre ou sur les cordes pour frapper.

Il est interdit :

- de porter des coups en tenant l'adversaire.
- de pousser ou tirer l'adversaire.
- d'effectuer des parades avec les tibias.

Il est interdit de progresser d'une manière dangereuse tête en avant, de progresser genou levé, ou d'exercer une pression abusive sur son adversaire

Il est interdit de frapper :

- un tireur à terre ou en train de se relever.
- un adversaire engagé dans les cordes.

En résumé :

Au cours des 2 ou 3 reprises, le but sera de « toucher plus qu'être touché » avec les parties autorisées des poings et des pieds sur les cibles réglementaires, dans un temps et un espace défini.

LE PROTOCOLE

Les Jeunes officiels et les tireurs doivent connaître le cérémonial de l'assaut.

1. Vérification des équipements

Avant le début de l'assaut, les tireurs sont appelés en chambre d'appels où est vérifiée la validité de leurs équipements et de leur licence UNSS. Ils sont accompagnés de leurs seconds, également munis de leurs licences UNSS.

NB : Tenue réglementaire :

Protections obligatoires : gants, casque, coquille (garçon), protège-dent.

Protection autorisée : protège tibias, protège poitrine, protection pubienne

Les gants : 10 onces et au-delà.

Les chaussures : semelles plates et souple type gymnastique ou boxe, lacets couverts.

Tenue :

Pour les équipes « établissement » : collant type athlétisme ou pantalon de survêtement, poches et fermetures interdites. Les shorts et pantacourts sont interdits. Débardeur ou Teeshirt à manche courte obligatoire, rentré dans le pantalon ;

Pour les équipes « excellence » : combinaison intégrale ou en 2 parties, chaussures de savate boxe française.

2. Présentation des tireurs

Sur appel du délégué officiel, le tireur rouge monte sur le ring et salue respectivement chaque juge et l'arbitre de la rencontre. Puis le tireur bleu monte à son tour sur le ring pour saluer.

3. Distribution des bulletins de juge

Le délégué officiel donne les bulletins de jugements à l'arbitre qui les distribue aux juges

4. Rappel du règlement

L'arbitre appelle les tireurs au centre du ring et fait un rappel rapide des règles. Ils demandent aux tireurs de se saluer puis de retourner à leur coin. Pendant ce temps, les juges préparent leur bulletin.

5. Vérification et début de la rencontre

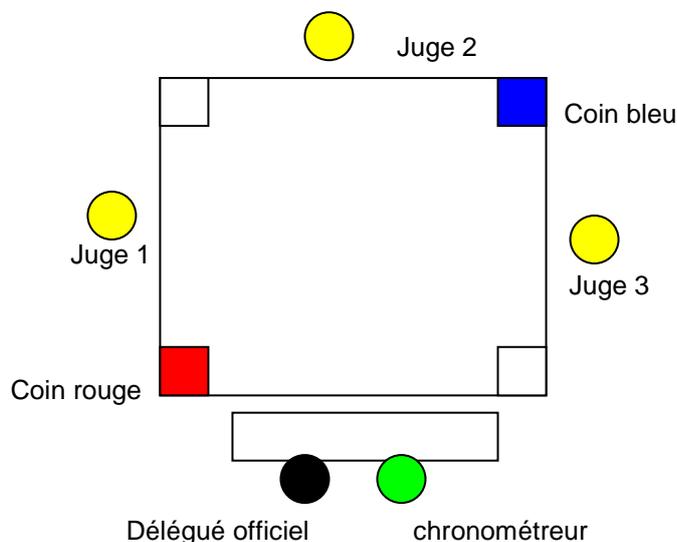
L'arbitre s'assure que les juges et le chronométreur sont prêts. Il rappelle les tireurs au centre du ring, vérifie les protèges dents, et fait démarrer la rencontre.

6. Fin de la rencontre et délibération des juges

A la fin de la rencontre, l'arbitre demande aux tireurs de se saluer. Chaque juge remplit alors son bulletin et le remet à l'arbitre. Lorsque tous les juges ont remis leur bulletin, l'arbitre les transmet au délégué officiel. Les tireurs sont alors appelés au centre de l'enceinte. A l'annonce du délégué officiel, l'arbitre désigne le vainqueur en lui levant le poing. La rencontre est terminée. Les tireurs quittent l'enceinte.

LES OFFICIELS

Chaque assaut de savate boxe française en UNSS est encadrée par 3 juges, un arbitre, un chronométreur et un délégué officiel qui préside la rencontre.



LES SANCTIONS

1) Remarques et avertissement

Chaque faute est sanctionnée par des remarques puis, si la faute se répète, à la 3^{ème} remarque l'arbitre doit demander un avertissement. Cependant, si le tireur commet une faute visiblement intentionnelle ou antisportive, l'arbitre peut demander un avertissement, voire une disqualification sans avertissement préalable.

Lorsqu'un tireur commet une faute, l'arbitre dit « stop », fait remarquer au tireur concerné la faute commise. Il utilise les gestes appropriés (*se référer au code gestuel ci-après*) de façon à être compris des tireurs, des juges et des spectateurs. A la 3^{ème} remarque, l'arbitre demande aux juges un avertissement pour le tireur fautif. Au 3^{ème} avertissement reçu, le tireur est disqualifié.

3. LE JEUNE OFFICIEL S'INVESTIT DANS LES DIFFERENTS ROLES LORS D'UNE MANIFESTATION

L'ARBITRE

Le principal rôle de l'arbitre est de veiller à la sécurité des deux tireurs. Il a pour tâche de repérer un tireur fautif et de le sanctionner. Il est la seule personne à fixer la limite entre une touche et un coup.

Pour faire respecter le règlement il utilise **4 commandements** :

« **STOP** » les tireurs stoppent la rencontre (l'arbitre peut alors faire une remarque, envoyer les tireurs dans les coins neutres ou dans leurs coins)

« **EN GARDE** » les tireurs doivent monter leurs mains en garde et être prêt à reprendre l'assaut

« **ALLEZ** » les tireurs reprennent l'assaut

« **DISTANCE** » les tireurs se replacent à une distance d'affrontement réglementaire

➤ Avant la rencontre, il doit

- demander les bulletins au délégué officiel et les distribuer aux juges
- rappeler aux tireurs certaines règles de l'assaut : contrôle des touches, respect de la distance et des trajectoires, respect de son adversaire et de l'arbitre.
- annoncer : « SALUEZ-VOUS »
- renvoyer les tireurs dans leur coin respectif « A VOS COINS »
- demander aux officiels s'ils sont prêts « JUGES PRETS ? » « CHRONOMETREUR PRET ? »
- rappeler les tireurs au centre
- vérifier le protège dent de chaque tireur
- commander le départ de l'assaut « EN GARDE » « ALLEZ »

➤ **Pendant l'assaut, il doit :**

- diriger la rencontre à l'aide des 4 commandements :

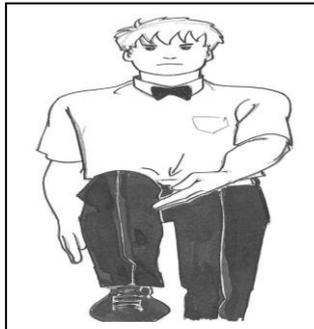
« STOP » pour arrêter l'assaut, « EN GARDE » et « ALLEZ » pour faire repartir l'assaut, « DISTANCE » pour remettre les tireurs à une distance appropriée -ce commandement ne nécessite pas un arrêt du chrono, les tireurs s'arrêtent et reculent chacun d'un pas, l'assaut reprend immédiatement-.

- se déplacer sans gêner les tireurs : former un triangle avec les 2 tireurs pour voir tous les coups
- lorsqu'un tireur fait une faute, dire « STOP », prévenir le tireur de sa faute en effectuant la gestuelle appropriée
- à la 3^{ème} remarque, demander un avertissement : « STOP » « TIREURS COINS NEUTRES ». L'arbitre se place dans le coin rouge et s'adresse aux juges d'une voix forte : « JUGE, DEMANDE DE PREMIER (deuxième,...) AVERTISSEMENT POUR TIREUR (il le désigne) POUR COUP INTERDIT (ou autre...avec la gestuelle appropriée) ». Il laisse un court instant de réflexion aux juges puis, en levant les bras, demande « JUGES ENSEMBLE » pour avoir la décision des juges.

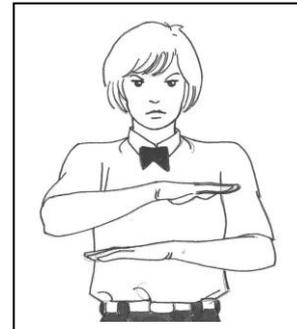
Gestuelle pour représenter les fautes :



Coup interdit



Frappe tibiale



Coup poitrine

Coup insuffisamment
contrôlé en assaut



Parade tibiale





non respect des commandements



boxe tête en avant



prédominance de poing

de l'arbitre

Si la majorité des juges est d'accord, l'arbitre dit « AVERTISSEMENT PRONONCE » en levant la main et en s'orientant vers le Délégué Officiel.

Si la majorité des juges n'est pas d'accord, l'arbitre dit « AVERTISSEMENT NON PRONONCE » en levant les bras en croix et en se tournant vers le Délégué Officiel.

➤ **Entre chaque reprise, il doit :**

- au gong qui annonce la fin de la reprise, l'arbitre dit « STOP » « COIN NEUTRE »
- il va voir le Délégué Officiel et les juges pour suivre les résultats et écouter les éventuelles remarques
- au signal du gong qui annonce le début de la prochaine reprise, il rappelle les tireurs au centre de l'enceinte
- il vérifie les protège-dents
- il fait repartir l'assaut en disant « EN GARDE » « ALLEZ » et en utilisant la gestuelle appropriée

➤ **A la fin de l'assaut, il doit :**

- faire saluer les tireurs puis les renvoyer dans leur coin « SALUEZ VOUS » et « A VOS COINS »
- récupérer les bulletins auprès de chaque juge et les remettre au délégué officiel
- faire venir les tireurs au centre de l'enceinte pour désigner le vainqueur

LE JUGE

➤ Avant la rencontre, il doit

- préparer son bulletin en vérifiant le nom et la couleur du coin pour chaque tireur
- marquer son nom sur le bulletin et signer
- lever la main lorsque l'arbitre lui demande s'il est prêt

➤ Pendant la rencontre, il doit :

- rester concentré
- noter les touches valables (qui atteignent une cible autorisée, avec une arme autorisée, avec un coup techniquement correct dans sa trajectoire et avec un contrôle de sa puissance)

NB : Valeur des touches :

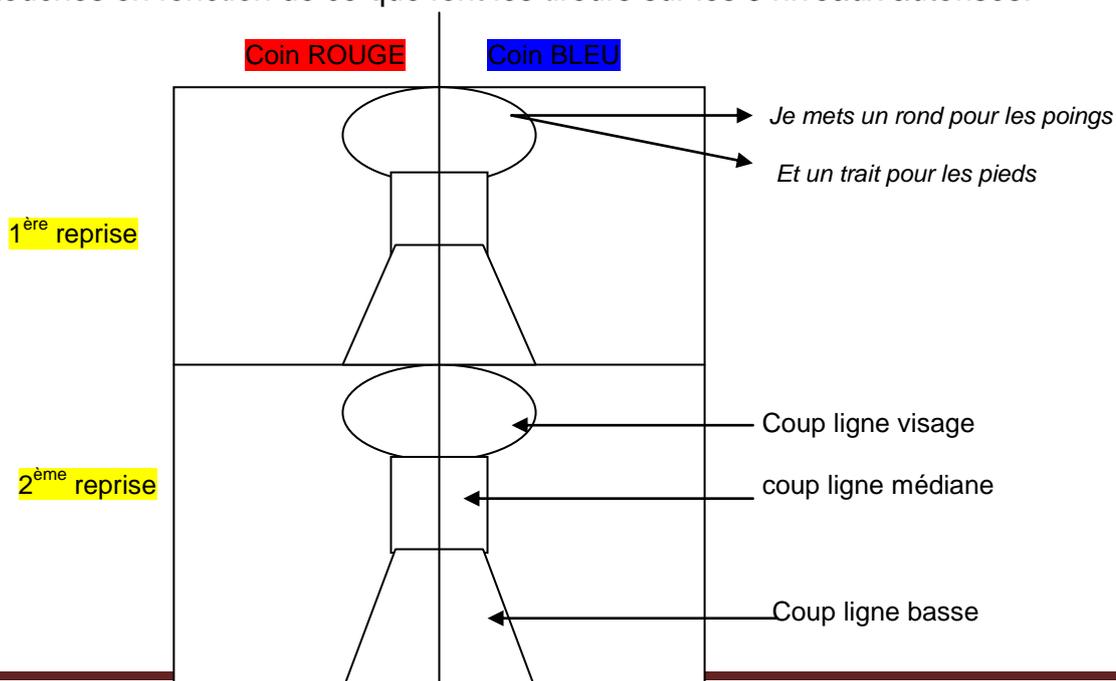
4 points = touche en ligne haute avec les pieds

2 points = touche en ligne médiane avec les pieds ou enchaînement de 2 ou plusieurs touches avec les poings

1 point = touche en ligne basse avec les pieds ou une touche avec les poings

Le dos du bulletin est libre d'utilisation. Il appartient au juge d'utiliser la méthode qui lui convient pour noter les touches qu'il observe.

Une méthode qui peut être utilisée est de schématiser un tireur pour chaque reprise, et placer les types de touches en fonction de ce que font les tireurs sur les 3 niveaux autorisés:

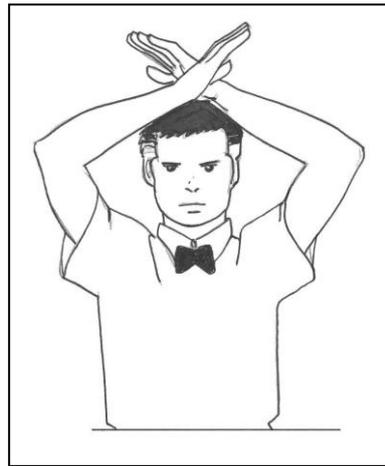


Une autre méthode serait de noter au dos du bulletin directement la valeur en nombre de points des touches marquées par chaque tireur : 4, 2 ou 1.

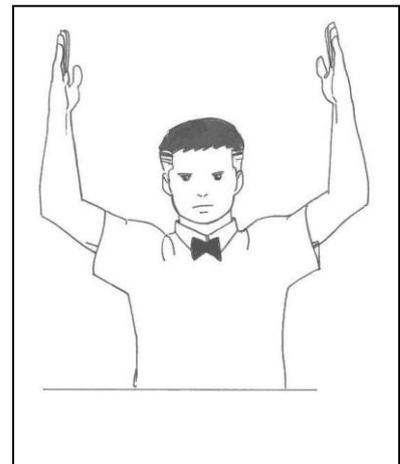
- ne pas perdre la rencontre de vue pendant cette notation. Cependant il se peut que certaines touches lui échappent parce qu'il est concentré sur son bulletin, ou que l'arbitre ou un tireur gêne son champ de vision. La présence de 2 autres juges permet de remédier à ce problème et assure un avis global de la rencontre.
- être attentif aux consignes de l'arbitre pour répondre à ses demandes par les gestes appropriés :



Juge « d'accord »



juger « pas d'accord »



pas d'avis, n'a pas vu

- Noter un avertissement prononcé (-1) au dos de son bulletin dans un 1^{er} temps puis sur la ligne appropriée au verseau dans un 2^{ème} temps, au moment de la minute de récupération ou à la fin de l'assaut

➤ **Entre chaque reprise, il doit :**

- noter le rapport de force selon les critères suivants :

Si la domination est importante, 3 pour le meilleur et 1 pour l'autre : **3/1**

S'il y a avantage avec une faible différence, 3 pour le meilleur et 2 pour l'autre : **3/2**

S'il y a égalité : **2/2**

➤ **A la fin de l'assaut, il doit :**

- comptabiliser le nombre de point pour chaque tireur
- noter les avertissements si besoin
- faire le total avec les avertissements

RQ : si les tireurs sont à égalités de point à la fin de l'assaut, le juge doit mettre un bonus (+1 point) à l'un des tireurs selon des critères qui sont : la variété des touches et des enchainements, la difficulté technique des coups utilisés, l'intensité et le rythme de l'engagement dans la rencontre, la gestion tactique de la rencontre.

- inscrire le nom du vainqueur et entourer la lettre correspondant à sa couleur de coin (R rouge ou B bleu)

EXEMPLE

UNSS	ASSAUT PAR EQUIPE					
JUGE	Nom : MARTIN Signature :			Juge N°2		
TIREURS	Yasmine			Clara		
COIN	ROUGE			BLEU		
NOTATION		NOTE	AVT		NOTE	AVT
Egalité 2 / 2	1° R	2		1° R	3	
Gagné 3 / 2						
Dominé 3 / 1						
Non décision : XX	2° R	1		2° R	3	A
Avert. -1						
Bonus +1						
S/TOTAUX		3			6	
Avertissements		0			1	
S/TOTAUX		3			5	
Bonus		+			+	
TOTAUX		3			5	
DECISION	R.	CLARA				B.

LE CHRONOMETREUR

- avant le déroulement des rencontres, il s'exerce avec le matériel : les deux chronomètres et le gong
- il prépare la feuille de marque
- lorsque l'arbitre lance la rencontre en annonçant « EN GARDE » « ALLEZ », le chronométrateur tape sur le gong pour annoncer le début de la reprise (et ainsi pour chaque début de reprise) et enclenche le chronomètre
- à la fin de chaque reprise, taper dans le gong, et déclencher la minute de récupération
- à la 55^{ème} seconde de récupération, le chronométrateur tapote plusieurs fois sur le gong pour signaler la reprise imminente de l'assaut
- à chaque « STOP » de l'arbitre, le chrono arrête le temps, puis le fait repartir au commandement « ALLEZ »

4. LE JEUNE OFFICIEL DOIT SATISFAIRE AUX EXIGENCES DE LA CERTIFICATION

CONDITIONS DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'OPTION FACULTATIVE AU BACCALAUREAT

Dans la circulaire n° 2012-093 parue dans le bulletin Officiel spécial n°5 du 19 juillet 2012, il est précisé que « *les jeunes officiels certifiés au niveau national ou international peuvent valider un enseignement facultatif ponctuel à l'identique des sportifs de haut niveau, à savoir : la part réservée à la pratique sportive est automatiquement validée à **16 points**, les **4 points** restants sont attribués à l'occasion d'un entretien permettant d'attester de leurs connaissances scientifiques, techniques, réglementaires et de la réflexion du candidat sur sa pratique [...] Les listes des candidats concernés sont proposées par les fédérations sportives scolaires* ».

Ce qui signifie que :

- L'évaluation rend compte des compétences acquises du jeune officiel aux différents niveaux de certification (départemental, académique, nationale, internationale). Cela suppose la mise en place d'une cohérence et d'une progression dans la formation.
- Pour prétendre aux 16 points de l'enseignement facultatif ponctuel, le jeune doit avoir officié sur le cursus lycée au cours d'un championnat de France UNSS.
- La validation d'un niveau national du jeune officiel doit au minimum correspondre au niveau 5 de compétence exigé dans le cadre de l'enseignement facultatif au baccalauréat EPS.

Vous trouverez ci-après la fiche d'évaluation utilisée par les membres de la CMN lors des championnats de France UNSS de savate boxe française pour valider les jeunes officiels de niveau national. Cette fiche respecte un cadre d'évaluation commun à toutes les activités proposées dans le cadre de l'UNSS.

Vous trouverez également trois tableaux détaillant les attentes des niveaux national, académique et départemental pour la certification de l'arbitre.

Compétences attendues à tous les niveaux Jeune Officiel UNSS Arbitre-Juge: Savate boxe française		PRINCIPE D'ELABORATION DE L'EPREUVE		
<p><u>Arbitrer</u> un assaut de savate boxe française dans le cadre d'un championnat de France UNSS en identifiant et en signalant les fautes commises par les tireurs, par une application pertinente du règlement, avec des déplacements et un niveau d'engagement émotionnel maîtrisés.</p> <p><u>Juger</u> un assaut de savate boxe française dans le cadre d'un championnat de France UNSS en comptabilisant les points marqués par chaque tireur et en appréciant les avertissements demandés par l'arbitre, par une application pertinente du règlement.</p>		<p>L'évaluation se déroulera en deux parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Théorique : QCM réalisé la veille de la compétition lors de l'accueil des Jeunes Officiels - Pratique : mise en situation en tant qu'arbitre et juge, sur au moins deux assauts de niveau établissement ou excellence, lors d'un championnat de France UNSS de savate boxe française 		
Points à effectuer	Élément à évaluer	Niveau départemental 10/20	Niveau académique 12/20	Niveau national (lycées : option facultative EPS) 14/20
14/20 Partie pratique (Coef 2)	ABITRE /8	1 à 4 pts Arbitre hésitant ou effacé, parfois confus, qui commet plusieurs erreurs d'appréciation. La maîtrise du protocole, la connaissance et l'application du règlement, la qualité des gestes et des interventions, les demandes d'avertissement et les déplacements correspondent aux critères du niveau départemental (se référer au document « je suis JO en savate boxe française »)	4 à 6 pts Arbitre engagé et réactif, parfois hésitant ou qui commet quelques erreurs d'appréciation. La maîtrise du protocole, la connaissance et l'application du règlement, la qualité des gestes et des interventions, les demandes d'avertissement et les déplacements correspondent aux critères du niveau académique (se référer au document « je suis JO en savate boxe française »)	6 à 8 pts Arbitre ressource, garant de l'organisation et de la sécurité, intervient avec opportunité et autorité, sans erreur d'appréciation La maîtrise du protocole, la connaissance et l'application du règlement, la qualité des gestes et des interventions, les demandes d'avertissement et les déplacements correspondent aux critères du niveau national (se référer au document « je suis JO en savate boxe française »)
	JUGE /6	1 à 3 pts -Accepte de tenir tous les rôles (juge, chronométreur, assistant DO) -Epreuve des difficultés à rester concentré pendant toute la durée de l'assaut -Le bulletin de juge n'est pas rempli correctement -Le jugement est peu fiable et non argumenté	3 à 4 pts -Accepte de tenir tous les rôles (juge, chronométreur, assistant DO) -Reste concentré pendant tout l'assaut -Le bulletin de juge est rempli correctement - Jugement global, réaliste mais pas justifié -Hésite dans les décisions ou est en difficulté dans des situations inhabituelles	4 à 6 pts -Accepte de tenir tous les rôles (juge, chronométreur, assistant DO) -Reste concentré pendant tout l'assaut -Le bulletin de juge est rempli correctement - Jugement fiable, réaliste et argumenté
06/20 Partie théorique (Coef 1)	QCM /6 (Evaluation des connaissances théoriques par un QCM noté sur 20 points)	1 à 3 pts Note au QCM comprise entre 0 et 10	3 à 4 pts Note au QCM comprise entre 10 et 14	4 à 6 pts Note au QCM comprise entre 14 et 20



Certification de l'arbitre

Niveau NATIONAL

Maîtrise du protocole	Connaissance et application du règlement	Qualité de la gestuelle et des interventions	Demandes d'avertissement	Déplacements - mobilité
<p>L'élève maîtrise parfaitement le déroulé protocolaire d'un assaut de boxe française :</p> <ul style="list-style-type: none"> - il récupère et distribue les bulletins de jugement à chaque juge - il regroupe les tireurs au centre et introduit l'assaut (Salut, rappel des principales règles) - il renvoie les tireurs dans leurs coins, et demande aux juges et chronométrateur s'ils sont prêts - il réunit les tireurs au centre du ring, vérifie le port du protège dent des tireurs et fait débiter l'assaut - il intervient en utilisant les commandements « stop, en garde, allez, distance » - entre deux reprises, il s'informe des remarques éventuelles auprès du DO et des juges. - A la fin de l'assaut, fait se saluer les tireurs de façon réglementaire - Il récupère les bulletins de juge et les remet au DO - il désigne le vainqueur en levant sa main sur prononciation du DO <p>L'arbitre est autonome dans son organisation et n'a pas besoin de l'assistance du DO.</p>	<p>L'arbitre a une connaissance complète du règlement de la boxe française en milieu scolaire.</p> <p>Il est capable d'identifier et d'intervenir sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un coup insuffisamment contrôlé en assaut - un coup interdit (cible, trajectoire ou arme interdites) - le fait de tourner le dos à l'adversaire - une prédominance des coups de poings - une boxe tête en avant - une parade tibiale - un non-respect des commandements de l'arbitre - une boxe genou en avant - un accrochage - un comportement antisportif du tireur ou de son second - une pression abusive - une tenue de corde - un non combat <p>Il sait gérer le cas particulier d'une blessure</p>	<p>Les fautes sont signalées en utilisant une gestuelle précise, ample et rapide.</p> <p>Les interventions sont brèves et ne faussent pas le rythme de la confrontation.</p> <p>L'arbitre s'exprime avec clarté et certitude, en utilisant le vocabulaire adapté sans hésitation</p>	<p>Les demandes d'avertissement sont pertinentes, protocolaires et précises.</p> <p>L'arbitre sait demander un double avertissement et une disqualification</p>	<p>Les déplacements de l'arbitre lui permettent d'avoir une vue globale des deux tireurs.</p> <p>Il anticipe les déplacements des tireurs</p> <p>Il se déplace à une distance suffisante pour ne pas gêner les tireurs tout en conservant la possibilité d'intervenir rapidement.</p>

Niveau Académique

Maîtrise du protocole	Connaissance et application du règlement	Qualité de la gestuelle et des interventions	Demandes d'avertissement	Déplacements - mobilité
<p>L'élève applique les principales étapes du protocole :</p> <ul style="list-style-type: none"> -il regroupe les tireurs au centre et introduit l'assaut (Salut, rappel des principales règles) - il réunit les tireurs au centre du ring, vérifie le port du protège dent des tireurs et fait débiter l'assaut - il intervient en utilisant les commandements « stop, en garde, allez, distance» - A la fin de l'assaut, fait se saluer les tireurs de façon réglementaire - il désigne le vainqueur en levant sa main sur prononciation du DO <p>Pour les étapes manquantes (distribution des bulletins,..), l'arbitre est supervisé par le DO</p>	<p>L'arbitre identifie et intervient sur au moins huit types de fautes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un coup insuffisamment contrôlé en assaut - un coup hors distance - un coup dans le triangle génital ou la poitrine pour les filles - un coup balancé - le fait de tourner le dos à l'adversaire - une prédominance des coups de poings - une boxe tête en avant - une parade tibiale 	<p>Les fautes sont signalées en utilisant une gestuelle correcte et précise.</p> <p>Les interventions sont parfois un peu longues et ralentissent le rythme de l'assaut.</p>	<p>L'arbitre prend l'initiative de faire des demandes d'avertissement</p> <p>Certaines demandes d'avertissement sont prématurées ou tardives</p> <p>La demande d'avertissement ou de double avertissement est protocolaire mais un peu longue et/ou hésitante</p>	<p>L'arbitre se déplace de façon dynamique en respectant une formation en triangle entre lui et les deux tireurs.</p> <p>Il arrive que l'arbitre se retrouve bloqué dans les cordes ou gêne parfois les tireurs</p>

Niveau départemental

Maîtrise du protocole	Connaissance et application du règlement	Qualité de la gestuelle et des interventions	Demandes d'avertissement	Déplacements - mobilité
<p>L'élève applique les étapes minimales du protocole :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le salut en début et en fin d'assaut - Un rappel succinct des règles en introduction de l'assaut - L'utilisation des commandements « en garde-allez – stop - distance ». <p>Pour le reste (distribution des bulletins, décision,...) il est guidé par le DO</p>	<p>L'arbitre identifie et intervient sur au moins cinq types de fautes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un coup insuffisamment contrôlé en assaut - un coup hors distance - un coup dans le triangle génital ou la poitrine pour les filles -un coup balancé -le fait de tourner le dos à l'adversaire 	<p>L'arbitre utilise les gestes correspondant aux fautes qu'il connaît</p> <p>Les gestes et le vocabulaire employés sont approximatifs et/ou hésitants</p>	<p>L'élève ne prend pas l'initiative de faire des demandes d'avertissement ou ses demandes sont inappropriées.</p> <p>Une régulation du DO est nécessaire</p> <p>Les demandes d'avertissement sont hésitantes et nécessitent l'assistance du DO</p> <p>L'arbitre ne sait pas demander de double avertissement</p>	<p>L'arbitre est mobile mais ses déplacements sont arythmiques ou anarchiques. Il gêne les tireurs ou ne voit pas certaines fautes</p>

5. LE JEUNE OFFICIEL DOIT VERIFIER SES CONNAISSANCES

A chaque niveau de formation, une épreuve de vérification des acquis (QCM, support vidéo, épreuve pratique...) donnera lieu à l'attribution de la pastille de couleur correspondante.

De la même façon, une évaluation initiale de chaque jeune officiel sera faite au Championnat de France pour distribuer les rôles et favoriser le bon déroulement de la compétition. La certification portera sur sa prestation tout au long de la compétition.

Officier en tant qu'arbitre ou juge sur un Championnat de France n'engendre pas systématiquement une certification nationale.

Un collégien déjà certifié au niveau national doit officier à l'occasion d'un Championnat de France durant son cursus lycée s'il veut pouvoir valider les seize points dans le cadre de l'enseignement facultatif ponctuel du baccalauréat EPS.

6. LE JEUNE OFFICIEL ASSURE LE SUIVI DE SA FORMATION

Le JO assure le suivi de sa formation par l'intermédiaire de son passeport UNSS.

Dès que possible l'UNSS proposera à tout jeune officiel certifié de pouvoir gérer son suivi de formation sur le serveur OPUS : www.unss.org

7. LE JEUNE OFFICIEL PEUT PARFAIRE SA FORMATION EN CONSULTANT DES DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES

Direction Nationale UNSS : www.unss.org

Services régionaux et départementaux UNSS

Site de la fédération concernée : <http://www.ffsavate.com>



Académie : _____ *Année scolaire :* _____

Association Sportive (AS) : _____

